



CERTIFICAT D'AFFICHAGE

Je soussigné, Jean-Luc BONNET, Maire de LE VIGEN, certifie avoir fait afficher à la porte de la mairie, de la poste, du centre culturel polyvalent et sur le panneau lumineux, du 10 août 2022 au 30 septembre 2022 inclus, l'avis d'enquête publique unique portant sur un projet d'aménagement de sécurité de la RD704 au sud de la commune de LE VIGEN..

En foi de quoi, le présent certificat est délivré pour servir et valoir ce que de droit.

A Le Vigen, le 06 octobre 2022

Jean-Luc BONNET


Maire de LE VIGEN

